

**Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social**

La banque ci-après :

BANQUE CIC SUD OUEST CIC OLORON SAINTE MARIE 10 AVENUE DE LA GARE 64400 OLORON STE MARIE

déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

MME ZORZENONE MARIE ET MR BLANC QUENTIN , gérants de la société A L EPI' CERIE , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 2 RUE DE L EGLISE 64400 LEDEUX, déclarent sous leur seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	ZORZENONE MARIE
Nombre de parts	85
Montant versé	850 €
2e associé	BLANC QUENTIN
Nombre de parts	15
Montant versé	150 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

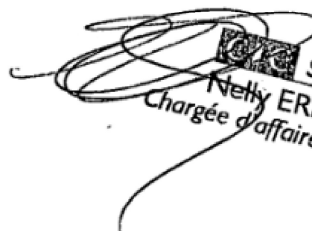
- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 12 décembre 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST06


CIC Sud Ouest
Nelly ERRECARET
Chargée d'affaires professionnels